

EXTRAIT DE DELIBERATION Commune de WANQUETIN

L'an deux mil vingt deux, le 3 octobre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel IOOS, Maire de Wanquetin en suite de convocation en date du 26 septembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 12

- Nombre de conseillers présents :

Messieurs IOOS Emmanuel, LEFEBVRE Guillaume, BOUET-SAUVETERRE Jean-Marie, FROMENT Maxime, ZURAWSKI Christian, ROUSSEL Guy
Mesdames LEMAIRE Marie-José, BRABANT Carine, FLAMENT Sonia, BENHENNOU Régine

- Nombre de conseiller donnant pouvoir : 1

- Monsieur DEINZER Christophe donne pouvoir à Monsieur IOOS Emmanuel

- Nombre de conseiller absent excusé : 1

- Monsieur BEN Stéphane

Monsieur LEFEBVRE Guillaume est élu secrétaire.

Objet : demande d'autorisation environnementale relative au plan d'épandage des coquilles d'œufs par la S.A.S LIOT d'ANNEZIN.

La séance ouverte, le Président expose à l'assemblée qu'une enquête publique se déroule du 3 octobre au 7 novembre 2022 concernant l'épandage de coquilles d'œufs par la S.A.S LIOT d'ANNEZIN.

Suivant la réglementation, le conseil municipal est appelé à délibérer pour approuver ou refuser ce plan d'épandage.

Après avoir constaté

- Considérant que la nappe phréatique peut être impactée
- par mesure de sécurité

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, refuse le plan d'épandage tel que présenté dans le dossier d'enquête publique.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.



A Wanquetin, le 4 octobre 2022
Le Maire
IOOS Emmanuel

